

CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE OEA/Ser.P

20 mars 2020 AG/ doc.2 (LIV-E/20) rev. 2

Washington, D.C. 23 mars 2020

Original: anglais

CALENDRIER[[1]](#footnote-1)/ DE LA

CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE

(Approuvé à la première séance plénière tenue le 20 mars 2020)

Vendredi 20 mars 2020

8 h 00 – 10 h 00 Inscription

11 h 00 PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1. Élection de la présidence de l’Assemblée générale
2. Approbation du projet d’ordre du jour
3. Approbation du projet de calendrier
4. Approbation des recommandations de la Commission préparatoire
5. Rapport du Secrétaire général sur les pouvoirs

11 h 30 DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Élection du Secrétaire général de l’Organisation des États Américains

16 h 00 TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Élection du Secrétaire général adjoint de l’Organisation des États Américains

SÉANCE DE CLÔTURE

NOTE DE BAS DE PAGE

1. … extraordinaire de l’Assemblée générale.

AG08040F04

Compte tenu des incohérences et des irrégularités identifiées dans le rapport du Secrétaire général sur les pouvoirs adressé à l'Assemblée générale, lesquels pouvoirs sont privés de fondement juridique et vont à l’encontre des documents fondateurs de l’Organisation des États Américains, le Mexique se réserve le droit de mettre en question la validité de tous les actes et de toutes les décisions issus de la cinquante-quatrième session extraordinaire de l’Assemblée générale de l’OEA. La présente réserve donne suite à la note de bas de page inscrite aux documents de la quarante-neuvième session ordinaire de l’Assemblée générale, à la réserve dont le Mexique a donné lecture lors de la séance ordinaire du Conseil permanent tenue le 23 avril 2019 ainsi qu’à la note adressée par la Mission permanente du Mexique à la présidence du Conseil permanent, laquelle a été distribuée le 17 avril 2019 en rapport avec la résolution sur la situation au Venezuela [CP/RES. 1124 (2217/19)] adoptée par le Conseil permanent lors de sa séance extraordinaire tenue le 9 avril 2019.

1. . Le Mexique réitère l’opinion exprimée lors de son intervention durant la présentation du rapport du Secrétaire général sur les pouvoirs au cours de la séance plénière de la cinquante-quatrième session… [↑](#footnote-ref-1)